

AR Prefecture

006-210600912-20260420-2026\_67-DE  
Reçu le 23/04/2026



**sictiam**

DOSSIER TECHNIQUE

ECLAIRAGE PUBLIC

**PEILLE**



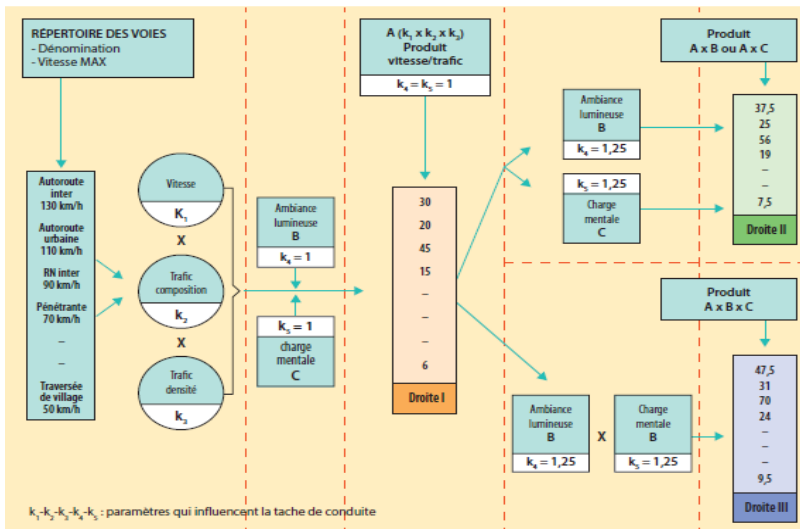
EP-2025-44 EXTENSION EP – Parking Mary Garden  
TR2



# Norme et réglementation

## Norme d'éclairage public NF EN 13201 et classification des voies

- Norme d'application non obligatoire mais faisant office de règle de l'art ;
- Pas pour objet de se prononcer sur les critères justifiants ou non l'éclairage d'une zone donnée (responsabilité du maire) ;
- Possibilité d'adapter les objectifs dans le temps en fonction de la variation des besoins et des enjeux ;
- Possibilité de coupler ces objectifs d'éclairage avec des objectifs de température de couleur



Extrait du processus décisionnel de classement des voies et d'attribution des objectifs photométriques

## Arrêté du 27 décembre 2018

- Cet arrêté est relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.
- L'article 1 de ce texte précise les typologies d'éclairage auxquels s'appliquent cette réglementation, dont voici un extrait : « Extérieur destiné à favoriser la sécurité des déplacements, des personnes et des biens et le confort des usagers sur l'espace public ou privé, en particulier la voirie ... »

Prescriptions techniques sur le matériel :

Installations	Flux lumineux
a) d'éclairage extérieur e) parcs de stationnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>La valeur nominale de la proportion de lumière émise par le luminaire au-dessus de l'horizontale est strictement inférieure à 1 %, en agglomération et hors agglomération</li> <li>Sur site, l'installation d'éclairage respecte les conditions de montage recommandées par le fabricant et assure une proportion de lumière émise au-dessus de l'horizontale strictement inférieure à 4 % <b>(ces deux paragraphes s'appliquent aussi aux installations d'avant 2020 seulement si le réglage des luminaires est possible)</b></li> <li>La proportion de flux lumineux émis dans l'hémisphère inférieure dans un angle solide de <math>3\pi/2</math> sr (angle solide équivalent à un cône de demi-angle <math>75,5^\circ</math>) par rapport au flux lumineux émis dans tout l'hémisphère inférieure (Code de Flux CIE n° 3) est supérieure à 95 %, en agglomération et hors agglomération <b>(entrée en vigueur 1<sup>er</sup> janvier 2020)</b></li> </ul>
a) d'éclairage extérieur d) bâtiments non résidentiels définis e) parcs de stationnement	<p><b>Température de couleur</b></p> <p>La température de couleur ne dépasse pas la valeur maximale de 3 000 K en agglomération et hors agglomération (pour les installations situées dans le périmètre des sites d'observation astronomique listés dans l'arrêté du 27 décembre 2018, voir l'article 4)</p>
Les installations lumineuses dont la proportion de lumière émise par le luminaire au-dessus de l'horizontale en condition d'installation est supérieure à 50 % sont remplacées par des luminaires conformes aux dispositions du présent arrêté au plus tard le 1 <sup>er</sup> janvier 2025	

# Norme et réglementation

## Réserve Internationale du Ciel Etoilé (RICE)





La commune n'est pas située sur le territoire de la Réserve Internationale du Ciel Etoilé Alpes Azur Mercantour Mont Mounier – 2817m.

Le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes étant engagé en faveur de ce label et le SICTIAM souhaitant soutenir cette démarche d'amélioration de la qualité du ciel nocturne, il est proposé à la commune d'aller plus loin que la réglementation et :




- De poser un éclairage avec une température de couleur de 2700K
- De mettre en place des solutions de réduction de la nuisance lumineuse (abaissement de puissance)

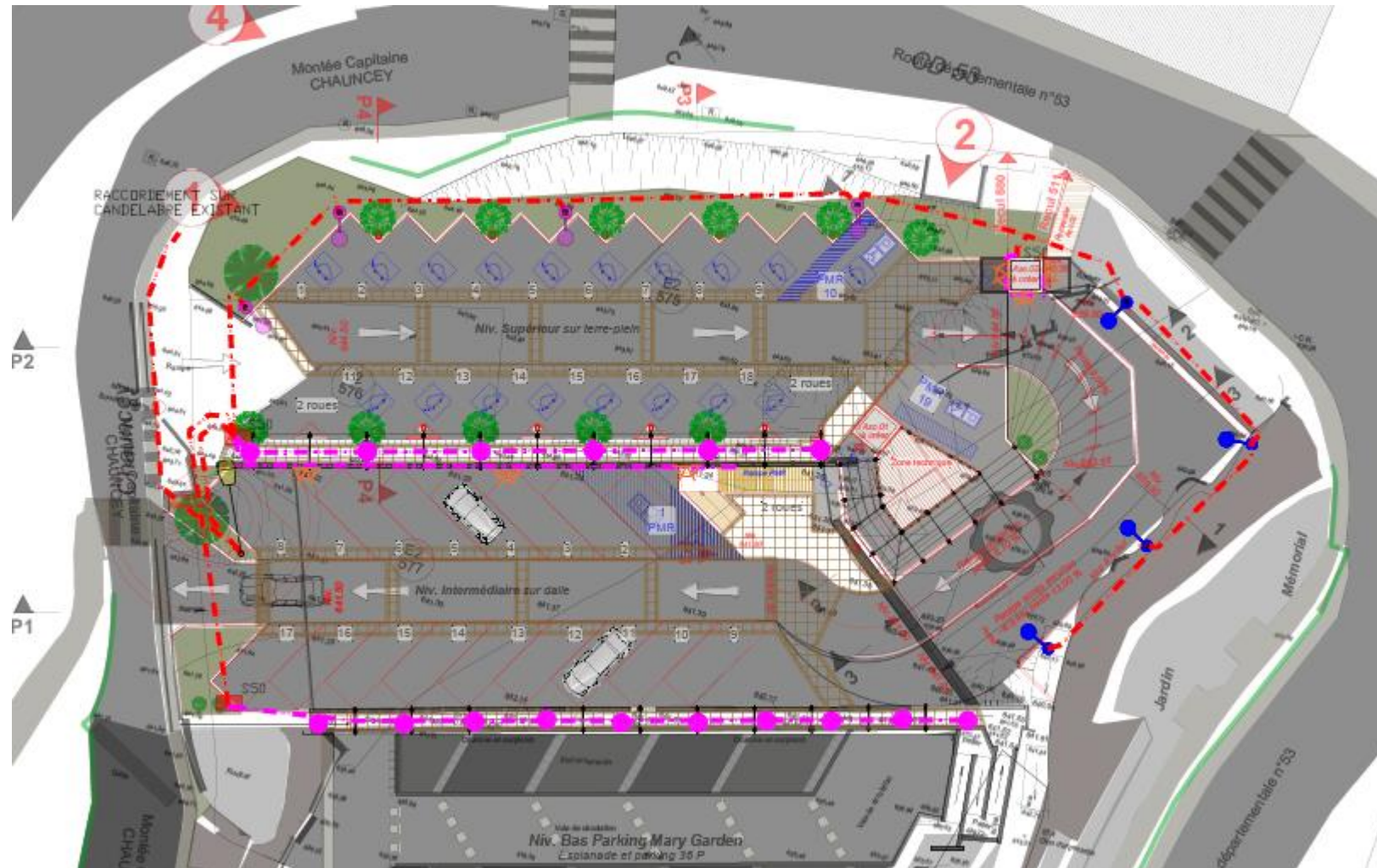
# Plan du projet

## Projet SICTIAM

-  Câble 3G10mm<sup>2</sup>
-  Candélabre Agora 3,20m équipé d'une lanterne VENCE
-  Candélabre cylindro-conique 5m équipé d'une lanterne TEKK
-  Candélabre cylindro-conique 3m équipé d'une lanterne TEKK

## Non prévu dans ce projet

-  Câble 3G2,5mm<sup>2</sup>
-  Applique murale
-  Applique sous pergolas



# Matériel proposé

## Ensemble

**Support** : Candélabre style Agora  
3,20m

**Lanterne** : Style

**Température** : 2700 K

**RAL** : Noir RAL 9005



## Ensemble

**Support** : Cylindro-conique 3m et 5m

**Lanterne** : Tekk

**Température** : 2700 K

**RAL** : Gris sablé RAL 2900

